

## Commande de groupe 2017

Bonjour à toutes et tous,

Voici enfin le temps de la commande de groupe!

Comme l'an dernier, un seul fournisseur a été retenu, soit M. Patrick Guidry de Guidry's Daylily Garden, d'Abbeville en Louisiane. Vous trouverez sur son site [www.patrickguidry.com](http://www.patrickguidry.com), une vaste liste de cultivars récents de plusieurs hybrideurs de renom ainsi qu'une importante galerie de photos prises dans son jardin. Pour éliminer le risque d'identification, il est prudent de vérifier l'information sur le site de l'hybrideur concerné ou de consulter le site de l'AHS ([www.daylilies.org](http://www.daylilies.org)) sous la rubrique « *Database online* ».

Les frais potentiels reliés au transport des plants des É.U. vers le Canada (certificat phytosanitaire, transport et douanes) sont à la charge de l'AAHQ. Cependant, la devise américaine étant encore beaucoup plus élevée que la nôtre, les acheteurs devront ajouter des frais de 20 % du total de la facture et l'AAHQ absorbera la différence entre le 20 % et le taux en cours.

**La date limite** pour les commandes est le **8 janvier 2017**.

Pour bénéficier des avantages des achats regroupés, vous devez obligatoirement détenir une **carte de membre valide** et faire votre commande par notre intermédiaire. Le fournisseur est avisé que je serai le seul interlocuteur; aussi une seule commande sera acceptée et aucun ajout ne sera permis une fois la commande reçue par l'AAHQ.

Vous pouvez me faire parvenir les commandes par courriel ([jacques1948@videotron.ca](mailto:jacques1948@videotron.ca)); à la réception de la disponibilité de vos plants, je vous aviserai du montant du chèque à émettre et à m'envoyer (**la commande deviendra officielle dès la réception du paiement**). Comme les commandes seront traitées dès leur réception, il est avantageux de procéder tôt pour avoir un meilleur choix.

Si vous préférez utiliser le courrier postal, vous devez m'acheminer votre commande avec un chèque (émis à l'ordre de l'AAHQ) couvrant la valeur des plants majorés du 20 % d'échange de devise. Si, après vérification auprès du fournisseur, un ou des plants n'étaient pas disponibles, un remboursement vous serait expédié. Vous voudrez bien indiquer sur votre commande votre nom ainsi que vos coordonnées (téléphone et adresse), le nom du cultivar désiré ainsi que le prix en argent américain. Vous devez faire le total de votre commande en argent américain et ajouter la prime de 20 % du total.

Vous noterez que l'AAHQ ne remettra pas de reçu pour les achats effectués. En cas de litige, l'AAHQ ne pourra être tenue responsable.

Les plants seront livrés à mon domicile et les informations relatives à la logistique seront communiquées plus tard.

Pour les commandes par le courrier postal, veuillez acheminer votre paiement et vos coordonnées à l'adresse suivante :

AAHQ

Jacques Hallé, trésorier de l'AAHQ

1217, rue Arthur-Baron

Lévis (Québec) G6K 1G1

(418) 564-0544

[jacques1948@videotron.ca](mailto:jacques1948@videotron.ca)

Bonne sélection